

UNSA-Infos - Numéro 538 - 23 novembre 2010

http://www.unsa.org/

De bons résultats électoraux pour l'UNSA

Lors des élections professionnelles au sein de l'association La Vie Active (62), le syndicat des personnels des communautés éducatives (SNPCE UNSA), arrive en tête avec 51,15% des suffrages exprimés sur l'ensemble des 3 collèges électoraux (cadres, techniciens et agents-employés), devant la CGT (25,08%), SUD (10,52%), FO (10,02%) et CFTC-CGC (3,24%). Avec un taux de participation de 81% sur 1.974 électeurs, l'UNSA obtient 7 élus titulaires sur 10 au comité d'entreprise.

Lors des élections au sein de la société **Hutchinson Flexibles Automobiles**, qui emploie près de 300 salariés à Amilly (45) et appartenant au groupe **Total**, l'UNSA, présente pour la première fois, devance tous les autres syndicats en emportant 42% des voix et 2 des 5 sièges à pouvoir au CE.

Ce résultat confirme l'implantation croissante de l'UNSA dans la branche Chimie du Groupe Total, après Hutchinson SNC (45), un RSS désigné à l'usine de Gonfreville L'Orcher (76).

L'UNSA INPI remporte les deux sièges de représentants du personnel au conseil d'administration de l'Institut National de la Propriété Intellectuelle.

Lors des dernières élections professionnelles chez **TIOXIDE** à Calais (62), l'UNSA obtient 67% des voix dans le collège ouvriers/employés en délégués du personnel et 63% en comité d'entreprise. Dans le collège agents de maîtrise, les délégués du personnel améliorent leur score de 2006, de 55% à 58% des voix, les titulaires au comité d'entreprise atteignent de leur côté plus de 67% des voix. L'UNSA obtient 9 sièges sur 12 à pourvoir au CE.

Lors du renouvellement du comité technique paritaire central du **CNOUS** (Centre national des oeuvres universitaires), l'UNSA, à travers sa fédération UNSA Éducation et ses syndicats A&I et SNPTES, progresse en passant de 15,06 % à 17,19% (+2,13 points, 1.400 voix sur les 6.540 exprimés) et passe de un à deux sièges.

Élection au CA de la poste :

Une victoire pour la liste "agir ensemble " CGC Groupe La Poste - UNSA-Postes

Les résultats de la liste "Agir Ensemble" parrainée par la CGC Groupe La Poste et soutenue par l'UNSA-Postes démontrent, s'il le fallait, que la volonté de travailler ensemble à la création d'un 3ème pôle syndical est la voie d'avenir pour le syndicalisme.

Avec 20% chez les cadres et cadres supérieurs, nous nous plaçons en 2ème position dans notre entreprise pour ces catégories de personnel. La CGC seule avait réalisé 15,47%, en 2005.

Le résultat global, regroupant les cadres et non cadres, est de 6%. C'est un bon résultat, sachant que la liste présentée n'était composée que de cadres. La CGC seule avait réalisé 3,40% en 2005.

Plus que jamais, nous sommes convaincus de participer à un mouvement historique pour l'avenir du syndicalisme.

Communiqué UNSA Postes et CGC du 19 novembre 2010

Tél.: 01 48 18 88 00 - Fax: 01 48 18 88 99 - Courriel: unsa@unsa.org

Le 30 novembre 2010, élections professionnelles à la RATP

Le 30 novembre se dérouleront les élections professionnelles à la RATP qui verront les 45.000 salariés de cette entreprise élire leurs délégués du personnel ainsi que leurs élus aux comités d'établissements. C'est à partir de ces comités d'établissement que sont ensuite désignés les élus au comité d'entreprise.

Les dernières élections avaient eu lieu en décembre 2006, pour trois ans, à la suite d'un accord d'entreprise finalement annulé en justice, d'où le passage à un mandat de quatre ans et le report des élections prévues en 2009.

Au regard des élections de 2006, seuls deux syndicats - UNSA et CGT - passaient sans encombre la barrière légale des 10% de représentativité désormais nécessaire au regard de la loi de 2008. La CFE-CGC et SUD en léger développement, devraient compléter l'offre syndicale issue des urnes.

L'UNSA RATP, 2ème syndicat avec 21%, a su rassembler en son sein une organisation syndicale d'entreprise, les "Indépendants", ainsi que de nombreux militants d'autres organisations. Nous espérons par ce développement atteindre un seuil qui nous permettra de mener notre politique syndicale en toute liberté.

L'UNSA reçue à l'Assemblée nationale sur la formation professionnelle

Gérard Cherpion et Jean-Patrick Gille, membres de la Commission des affaires sociales ont souhaité auditionner l'UNSA sur la mise en application de la loi relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie. L'UNSA, représentée par Jean-Marie Truffat, a fait part de ses différentes réflexions et inquiétudes concernant notamment le retard qu'ont pris les décrets d'application. La ponction de 300 M€ que l'État a effectué sur la trésorerie du FPSPP (fond paritaire de sécurisation des parcours professionnels) a été dénoncée, elle occasionnera un manque de formation pour des salariés parmi les plus fragiles. Le nouveau droit à l'orientation n'est toujours pas opérationnel, la réforme des OPCA (organismes paritaires collecteurs agréés) se met en place dans la douleur pour beaucoup et les nouveaux services institués par la loi, concernant l'information des TPE/PME et de leurs salariés en sont aux balbutiements. Avec la contractualisation du PRDF (plan régional des formations) en Région, la cohérence de la gouvernance des politiques de formation n'est toujours pas définie clairement. Enfin, l'UNSA a fait part de son regret ne pas avoir retrouvé dans la loi deux de ses principales revendications : la formation initiale différée, la création d'un compte épargne formation et la négociation de la formation professionnelle dans l'entreprise, au plus près des problématiques des salariés.

Un nouveau président pour le Conseil économique sociale et environnemental

Jean-Paul Delevoye a été élu président du CESE au premier tour. Ancien président de l'Association des maires de France, ministre de la Fonction publique, de l'Aménagement du territoire et de la Réforme de l'État sous le premier gouvernement de Jean-Pierre Raffarin puis Médiateur de la République, Jean-Paul Delevoye a déclaré vouloir donner un nouveau souffle au CESE.

Le nouveau président souhaite être « l'homme ni d'un parti, ni d'un syndicat mais celui qui, sans cacher ses convictions, ni ses appartenances aura le souci de rassembler, d'écouter de mobiliser, d'engager le combat pour défendre les causes et non les intérêts ».

A l'image de ce qui a été mis en place depuis le début de la crise, l'UNSA, au sein du CESE, travaillera afin qu'une entente entre les organisations syndicales puisse s'instaurer. Il est essentiel que les avis du Conseil reflètent bien les positions de ce que l'on appelle les corps intermédiaires.

Congrès de l'USM : Responsables !

L'UNSA a participé au 36ème congrès de l'Union syndicale des magistrats (USM) qui s'est tenu à Rennes du 19 au 21 novembre dernier. Elle a adressé un salut amical à tous les congressistes car l'UNSA entretient, depuis des années, des relations suivies avec cette grande organisation de magistrats (près de 60% aux élections professionnelles). Elle a également assuré l'USM de son soutien dans le combat difficile qu'elle mène pour la séparation et l'équilibre des pouvoirs, pour le respect de l'Autorité judiciaire, pour une justice indépendante et impartiale, pour l'indépendance des magistrats. Elle a condamné tous ceux qui se laissent aller à des critiques incessantes, très souvent démagogiques pour ne pas dire populistes, à l'égard du monde judiciaire. Dans un discours bien senti prononcé en présence du nouveau ministre de la Justice, le président de l'USM, Christophe Regnard, a donné toute sa force au thème du congrès : « Responsables ! ». La Justice est en crise et l'USM doit se battre sur tous les fronts en faisant preuve d'un grand sens des responsabilités. La Justice est dans un état pitoyable comme l'a montré le « livre blanc 2010 » publié par l'USM et les personnels n'échappent pas à la souffrance professionnelle (dépressions, suicides). Il a souligné sa volonté de défendre tous les personnels de la justice en menant des actions communes avec les autres syndicats. Christophe Régnard a été reconduit dans ses fonctions.